

TRACTS

Les flyers politiques autorisés dans les gares

Les CFF réagissent à un verdict du Tribunal fédéral: dorénavant, les actions à caractère politique seront en principe autorisées dans les gares. La compagnie a finalement permis la distribution de tracts de l'Association contre les fabriques d'animaux (VgT) en gare de Lucerne. En juin 2010, le président du VgT Erwin Kessler avait demandé aux CFF d'autoriser la distribution, dans cette gare, de «flyers» rendant attentif à la maltraitance d'animaux en lien avec la production de botox. ● **ATS**

Dieser Artikel erschien in folgenden Regionalausgaben:

Titel

Auflage

L'Express

20'629

L'Impartial

13'043

Journal du Jura

10'363